

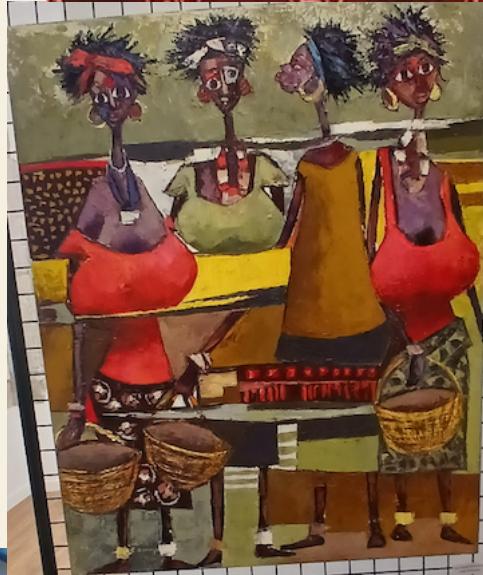
L'Attitude Terre

LES ACTIONS EN 2026

Partenaire local : ADAE / Association Défis de l'Avenir et de l'Espérance



Journée du 15 novembre « Art et Afrique »



Cette année 2026 s'organise autour de 2 projets

Le premier projet, prioritaire est une réponse à un appel à projet de la Fondation Stephane HESSEL.

Résumé du projet

« Agro-écologie et jardins scolaires pour une sécurité alimentaire »

La sécurité alimentaire demeure un souci majeur des populations à cause de leur vulnérabilité, due à la raréfaction des terres cultivables, au faible rendement des champs, aux matériaux vétustes, à l'insécurité et à la faible mécanisation de l'agriculture. L'Association Défis de l'Avenir et de l'Espérance poursuit plusieurs missions parmi lesquelles, la protection de l'enfant, la promotion des pratiques agro-écologiques et la sécurité alimentaire ;

Les actions « une école-un jardin » et « un élève-un arbre » constituent le fil conducteur du projet afin de pérenniser les cantines endogènes des 24 écoles du territoire.

Il consiste à renforcer et à développer la dynamique et la production des jardins scolaires ainsi que la formation des acteurs de la communauté éducative au profit des 5425 élèves dont 205 Elèves Déplacés Internes (EDI).

Les points forts du projet peuvent se décliner ainsi :

- 1/ Appui matériel aux nouvelles écoles ainsi qu'aux anciennes dont le matériel est vétuste. (apport en grillages, kits de jardinage)
- 2/ Initiation au compostage et formation au maraîchage en agro-écologie pour toutes les parties prenantes de la communauté éducative. .
- 3/ Plaidoyer auprès des détenteurs de pouvoir communautaire composés de leaders coutumiers et religieux, des présidents des conseils d'école et des responsables de la Circonscription d'Éducation de Base (CEB) .
- 4/ Actions de sensibilisations dans les 4 plus grands villages par une troupe théâtrale afin d'éveiller et de renforcer la conscience environnementale et l'éco-citoyenneté .
- 5/ Mise en place d'un Comité de pilotage composé d'ADAE et de L'Attitude Terre, évaluation pour mesurer l'efficacité et l'impact du projet et audit de gestion des comptes et des finances du projet..

Coût total du projet : 15000,00 € Montant sollicité Fondation / 7500,00 €
L'Attitude terre s'engage à mettre dans le projet / 4500,00 €
ADAE s'engage à mettre dans le projet / 3000,00 €

**En cas de non sélection du projet soumis à la Fondation Stephane HESSEL,
nous poursuivrons notre soutien aux projets de ADAE qui s'inscrivent dans
la continuité des actions menées les années précédentes**

PROJETS

Actions autour des micro-crédits

Actions autour des jardins scolaires

Parrainage collectif des élèves post-primaires

Description des axes stratégiques ADAE

- **Axe Stratégique 1** : Autonomisation économique, prévention des Violences Basées sur le Genre (VBG), promotion du leadership féminin
- **Axe Stratégique 2** : Agro-écologie, protection de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et sécurité alimentaire
- **Axe Stratégique 3** : Protection de l'enfance et défense des droits de l'enfant
- **Axe Stratégique 4** : Gouvernance, renforcement des capacités d'exécution et leadership
- **Axe Stratégique 5** : Promotion de la citoyenneté mondiale pour la paix et a cohésion sociale
- **Axe Stratégique 6** : Renforcement du capital humain et accès équitable aux droits de la santé sexuelle et reproductive



- Axe Stratégique 1 : Autonomisation économique, prévention des Violences

Basées sur le Genre (VBG), promotion du leadership féminin

Promotion du leadership féminin, d'autonomisation économique et d'inclusion financière des mères éducatrices et des groupements féminins de la commune de Guibaré : contribution à l'inclusion financière, à l'amélioration du suivi scolaire et à la pérennisation de la cantine scolaire endogène.

Octroyer des micro-crédits aux mères éducatrices représentées au sein des conseils d'École des 8 écoles sélectionnées en Assemblée générale (AG)

- * Faire un plaidoyer auprès de la délégation spéciale, la Circonscription d'Education de Base (CEB), les Directeurs d'Écoles pour l'appui de ce projet aux jardins scolaires
- * Établir des liens entre ce projet d'autonomisation économique des mères éducatrices, le suivi scolaire et la pérennisation des cantines endogènes
- * Superviser la remise des micro-crédits, pour la mise en place d'Activités Génératrices de revenus (AGR)
- * Répertorier et cartographier les différentes Activités Génératrices de Revenus
- * Valoriser les bonnes pratiques, identifier les difficultés, ainsi que les défis à relever
- * Renforcer la visibilité de l'activité, d'ADAE et des partenaires Techniques et financiers

Ce projet, en voie de pérennisation se poursuit encore cette année 2026 et concerne depuis 2007, 2565 Mères Éducatrices. Il permet l'appui au développement des écoles, la scolarisation de 40 filles, l'acquisition de matériel pour la cuisine et la récompense des meilleurs élèves en fin d'année scolaire. Il participe au leadership féminin et au changement du regard de la femme dans la commune de Guibaré .

Ce projet contribue à l'essor de la scolarisation des filles et à la qualité de l'éducation .

En rappel, les mères éducatrices par leur projet collectent des vivres pour enrichir et pérenniser la cantine endogène, améliorer la qualité des repas servis, et stabiliser le taux de scolarisation jusqu'en CM2.

Autonomisation économique, prévention des Violences Basées sur le Genre (VBG), promotion du leadership féminin

Mise en oeuvre

Octroi de Microcrédits à 415 Femmes ; mères d'élèves sans garantie mais à capital solidaire

Coût du Projet

Écoles Subventionnées par L'Attitude Terre : 6065000 FCFA	9246,00 €
Initiatives Endogène par ADAE : 990000 FCFA	1509,00 €
Total Micro-crédits 2026 / 7055000 FCFA	10755,00 €
Suivi Évaluation / 200000 FCFA	305,00 €

L'engagement de L'Attitude Terre sur ce projet repose sur les investissements qui ont été effectués depuis 2009 dans 8 villages. Chaque année, le capital de l'année précédente est réinvesti l'année suivante dans le village, augmenté des intérêts. Une convention garantit la mise en place du projet. Ce principe de confiance réciproque permet d'éviter les transferts financiers de banque à banque souvent très coûteux entre nos pays respectifs. L'Attitude Terre ayant cessé ses investissements dans de nouveaux villages depuis 2015, les Mères éducatrices poursuivent le principe des micro-crédits en investissant dans de nouveaux villages.

Villages soutenus par L'Attitude Terre / Guibaré A - Barsa - Sakoudi - Sindri - Gougré - Guibaré B - Teksum Vousnango - Wattinoma

Villages soutenus par ADAE / Niangwella - Karentenga - Kossompouré - Vousnango A



Axe Stratégique 2 : Agro-écologie, protection de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et sécurité alimentaire

Ce projet consiste à faire la promotion de l'agriculture durable à renforcer la qualité et la pertinence de l'éducation ainsi que la sécurité alimentaire dans les écoles

Projet 1 : « Une école - un jardin » et sécurité alimentaire

Renforcer la culture des jardins scolaires dans les 29 écoles de la CEB de Guibaré

Ouvrir le projet dans les autres communes d'extension du projet .

Renforcer la qualité de l'éducation

Former les élèves à l'apprentissage des métiers liés à l'agriculture

Encourager la production des fosses fumières, le compostage, la production de pesticides bio naturels, la production hors sol

Encourager la conservation des semis dans une logique de pérennisation.

Mobiliser toute la communauté éducative autour du projet

Renforcer et stabiliser les cantines endogènes

Nombre : 29 écoles dans 17 villages soit 7450 élèves concernés

Les Parties prenantes : Élèves, enseignants, aide-jardiniers, Inspecteur de la CEB, les Conseils d' École, la délégation Spéciale Communale

Villages concernés (17) : Barsa, Bokin, Gougré, Guibaré, Karentenga, Kossompouré, Koundoula, Niangwèla, Sakoudi, Sindri, Tontenga, Vousnango, Wattinoma, Yilou, Woré, Tingredodo, Pittin.

Extension régionale du projet à 5 nouvelles écoles dont une de la Commune de Guibaré, une de la commune de RouKo' (région des koulsés) , une de la Commune de Dé dougou, une dans la commune de Bagassi (région de la boucle du Mouhoun), et 2 dans la commune de Kokologo (région de Nando)

L'extension du projet à d'autres régions renforce la dimension et son étendue territorial et pourrait établir à long termes de nouveaux ou éventuels partenaires.

Mise en place de 6 nouveaux jardins dans 4 communes (Guibaré, Rouko, Bagassi, Dé dougou), de 3 régions (Koulsé, Boucle du Mouhoun , et Nando) :

Cette action consiste à acquérir des grillages et des kits de jardinages, mettre en place des fosses fumières à 6 nouvelles écoles adhérentes

Agro-écologie, protection de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et sécurité alimentaire

Projet 2 « Un élève-un arbre » Adaptation aux Changements climatiques

Nombre : 5 écoles

Les Parties prenantes : Élèves, enseignants, aide-jardiniers, Inspecteur de la CEB / les Conseils d' École, la délégation Spéciale Communale

Villages concernés : Koundoula, Niangwèla, Karentenga, Kossompouré, Guibaré B,

Objectifs : Ce projet fondé sur le constat de la vulnérabilité des populations, liée aux changements climatiques, facteurs de conflits, d'insécurité de pauvreté et d'atteinte à la sécurité alimentaire. Un changement des comportements est nécessaire pour répondre aux enjeux. Sensibiliser les populations par le théâtre Forum, mettre en place des pépinières, apporter des connaissances en lien avec les réalités du terrain pour s'adapter au mieux à cette situation

La mise en place de pépinière, la sensibilisation des populations, la renaissance de la troupe « Laagm taab n kogl Weogo », l'extension de bosquets scolaires et la promotion des bosquets autour des points d'eau.

Les actions concernées

Mettre en place de pépinières

Mettre en place des bosquets dans les écoles

Valoriser les bonnes pratiques

Identifier les obstacles, s'appuyer sur l'expérience pour relever les défis

Communiquer sur la pertinence des actions d'ADAE et sur la visibilité des partenaires



Organisation de la journée de l'arbre à l'occasion de la semaine de l'arbre (reboisement simultané dans 6 bosquets scolaires matérialisés par l'engagement des communautés à travers leurs leaders à être des écot-ambassadeurs ;

Axe Stratégique 3 : Protection de l'enfance et défense des droits de l'enfant

Projet : Bi-gneinsinga pour l'accès universel et la qualité de l'éducation

Ce projet a pour objectifs général de contribuer à garantir le droit à l'éducation à 10 Orphelins et autres Enfants Vulnérables (OEV) au Post primaire et à l'enseignement supérieur

De façon spécifique, le projet vise à :

Favoriser l'accès à l'éducation sous la forme de parrainage collectifs'

Prendre en charge les frais de scolarité et l' acquisition de sacs scolaires

Renforcer la sécurité alimentaire

Favoriser l'accès aux services de santé

Promouvoir l'école préscolaire en Scolarisant 31 enfants

Parties prenantes :

Les parties prenantes sont les OEV déjà bénéficiaires ou ceux remplacés suite à l'accès à l'enseignement supérieur, les parents d'élèves, le comité de suivi.

Un comité de sélection composé de 3 représentants d'ADAE, 1 représentant des parents, un représentant de la CEB et un représentant du service social de la mairie favorise la sélection, le suivi et ou le remplacement des OEV bénéficiaires

Les critères exigés sont, la compétence, la représentativité territoriale des différents villages et des écoles, la vulnérabilité (Élèves déplacés internes, Enfants en rue, Orphelins, Enfants dont les parents manque de revenus et d'Assistance social ;



LE BUDGET GLOBAL ADAE 2026

BUDGET PAR PROJET 2026

1/ Une école - un jardin » et sécurité alimentaire/ 3557500 FCFA

5 423,00 €

2/ Un élève un arbre et d'adaptation aux Changements climatiques/ 650.000 FCFA

991,00 €

3/ Autonomisation économique, prévention Violences / 7.355.000 FCFA

11 213,00 €

4/ Bi-gneinsinga pour l'accès universel et la qualité de l'éducation/ 2574000 FCFA

3 924,00 €

5/ Gouvernance, renforcement des capacités

1- Fonctionnement/ 1.690.000 FCFA

2 576,00 €

2- ressources humaines/ 7.950.000 FCFA

12 120,00 €

3- Visibilité et capitalisation/ 400.000 FCFA

610,00 €

TOTAL GENERAL 21.942.000 FCFA

33 450,00 €

L'Attitude Terre soutient le projet de ADAE à hauteur de **40 % du montant global**

Virement 1 : **1220,00 €** le 20 juin 2025

Virement 2 : **1500,00 €** le 17 janvier 2026

Virement 3 : **1414,00 €** le 15 mars 2026

Déjà versé : **9246,00 €** Septembre 2025 par ADAE (microcrédits)

Financement « L'Attitude Terre » : **13 380 €**

Financement ADAE et autres partenaires / **20 070 €**

ASSOCIATION L'ATTITUDE TERRE



L ATTITUDE TERRE est une association de solidarité internationale et humanitaire reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Finances Publiques.

Les dons bénéficient d'une réduction d'impôts égale à 66% des versements effectués, dans la limite de 20% du revenu imposable. (reçus fiscaux délivrés)

Pensez également à votre **ADHESION** pour soutenir notre projet associatif : **10,00 €**

Merci à tous nos adhérents, donateurs ainsi qu'à tous nos partenaires techniques et financiers.

Contact : « L 'ATTITUDE TERRE » : Philippe RABATEL / Coprésident

10 avenue St Géminien - 81570 - Vielmur sur Agout

contact.lattitudeterre@gmail.com - www.lattitudeterre.fr